

Délibération n°2103-28

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9 + 4 proc

Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

**Objet : Approbation
Compte Administratif
Eau Assainissement 2020**

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Eau Assainissement 2020.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2020 « Eau Assainissement » dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 262 734.27 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 256 809.19 €
= 47 364.62 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES.....	=	52 086.74 €	RECETTES.....	=	104 498.30 €
RAR ANNEE 2020 DEPENSES	=	0.00 €	RAR RECETTES.....	=	0.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE				=	420 011.77 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. STOERKEL, 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 par 13 VOIX POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 06/04/2021
Qualité : Maire